

# La sensibilisation au handicap psychique



Groupement de coopération médico-sociale financé  
par l'Agence Régionale de Santé



# Pourquoi une sensibilisation ?

En 2017, le Crehpsy a animé 71 actions de sensibilisation au sein des établissements qui en avaient fait la demande, représentant un nombre de 493 bénéficiaires professionnels qui travaillent principalement dans les secteurs sociaux et médico-sociaux.

Plusieurs sessions ont également été organisées dans les territoires du Nord et du Pas de Calais ainsi que dans nos locaux. Ces demi-journées de sensibilisation au handicap psychique ont eu du succès et nous avons accueilli, dans ces sessions, près de 300 personnes.

L'action de sensibilisation intéresse les établissements et les personnes qui y participent pour plusieurs raisons :

## **Le handicap psychique est un handicap qui reste encore mal connu**

Les questions de santé mentale sont encore mal connues du grand public et les préjugés demeurent avec des conséquences négatives pour les personnes et leurs proches. Aussi, la question : « qu'est-ce que le handicap psychique ? » reste régulièrement posée.

## **Son objectif et les modalités pédagogiques correspondent à un besoin**

L'action de sensibilisation apporte des éléments de compréhension générale sur ce qu'est le handicap psychique et la situation de handicap psychique. Elle dure trois heures et est destinée à tous les établissements, services ou organismes qui souhaitent en bénéficier. Elle est animée par un(e) psychologue qui a une expérience significative dans le champ du handicap psychique. Elle repose sur des méthodes pédagogiques participatives et des supports variés (témoignage, extraits vidéos...). Cette action se veut accessible à tous.

## **C'est un moyen de parler le même langage**

L'action de sensibilisation au handicap psychique est un moyen d'obtenir des connaissances de base sur ce qu'est le handicap psychique mais est aussi un moment propice aux échanges.

# Comment s'inscrire à une sensibilisation ?

Vous accueillez des personnes concernées ou vous vous intéressez à la notion de handicap psychique, vous pouvez bénéficier d'une action de sensibilisation selon deux modalités :

- votre équipe souhaite être sensibilisée à la question du handicap psychique : le Crehpsy intervient dans votre établissement,
- vous souhaitez suivre une sensibilisation au handicap psychique de manière individuelle ou seulement quelques professionnels de votre équipe sont concernés : inscrivez-vous aux sessions prévues au Crehpsy dans différents territoires des Hauts de France.

**Cette action est financée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France.**

Pour plus de renseignements et pour connaître les dates et lieux des sensibilisations vous pouvez vous rendre sur le site du Crehpsy à l'adresse suivante : <https://www.crehpsy-hdf.fr/rubrique-58.html>

# LA SENSIBILISATION AU HANDICAP PSYCHIQUE

## OBJECTIFS

**Se familiariser avec la notion de handicap psychique** et ses conséquences

**Appréhender la situation de handicap psychique**

## CONTENU

Tour de table /Présentations/ Attentes

Statistiques et éléments de contexte sur la santé mentale et la prise en charge des personnes présentant des troubles psychique

**Le handicap psychique** : définitions, représentations, éléments de la loi de 2005, philosophie d'accompagnement, différences handicap psychique/handicap mental...

**Les troubles psychiques** : rappel des principaux troubles psychiques existants, en quoi les troubles psychiques créent-ils une situation de handicap.

**Vivre en situation de handicap psychique** : vivre avec un trouble psychique, notion de parcours, réseau de soins et d'accompagnement médico-social et social.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Jeux du vrai/faux
- Documentaire, témoignage, extraits de films
- Apports théoriques sur diaporama
- Exemples concrets
- Méthodes d'animation favorisant la participation des participants
- Distribution de supports pédagogiques

**3 HEURES**

**PUBLIC**

Tout public

**PRÉ-REQUIS**

Aucun

**ANIMATION**

Psychologue spécialisé(e) dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

**TARIF**

L'action de sensibilisation est financée par l'ARS Hauts de France sur une enveloppe budgétaire dédiée aux actions d'information sur le handicap psychique

# CONTACT

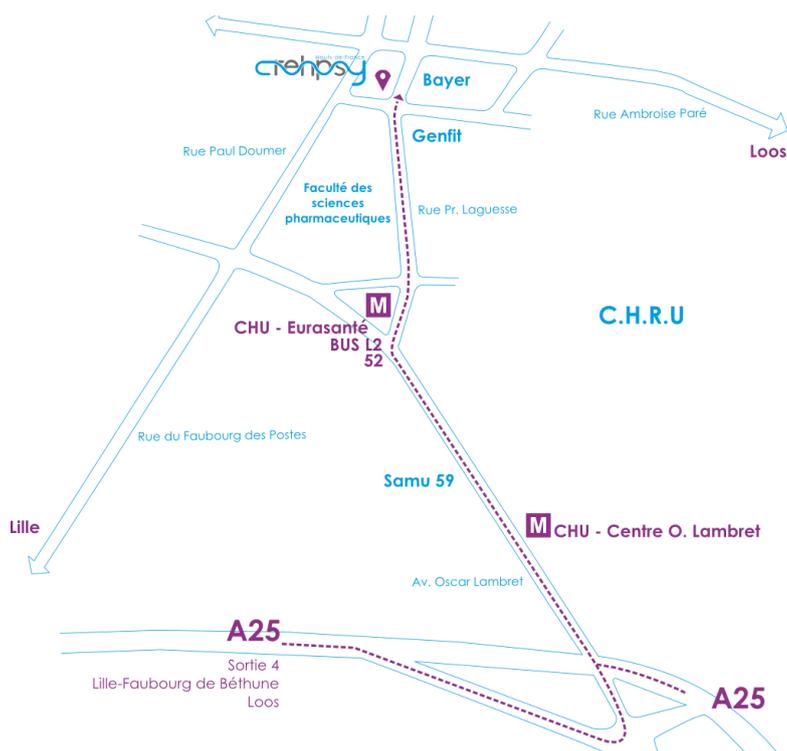
## Crehpsy Hauts-de-France

Parc Eurasanté Est  
235 avenue de la recherche  
Entrée B - Étage 4  
**59120 Loos**

### Accès

Métro  
Ligne 1 - arrêt CHU Eurasanté

Voiture  
Suivre CHRU - Parc Eurasanté



## Crehpsy Hauts-de-France

Immeuble « Les Capets »  
3 rue Vincent Auriol  
Étage 3  
**80000 Amiens**

### Accès

Bus  
Arrêt Gare d'Amiens

Voiture  
Suivre Boulevard de Belfort



### Horaires

De préférence sur rendez-vous

### Lundi

13h30 - 17h

### Du Mardi au Vendredi

9h - 12h30 et 13h30 - 17h

### Pour toute demande vous pouvez contacter

#### Concernant les départements Nord et Pas de Calais

Audrey Alves Lesage, Psychologue  
aalves@crehpsy-hdf.fr

#### Concernant les départements Somme, Aisne et Oise

Marie-Laure Devauchelle, Psychologue  
mldevauchelle@crehpsy-hdf.fr

**03 20 16 56 10**  
**www.crehpsy-hdf.fr**